



Éducation nationale : la rentrée délicate des nouveaux enseignants contractuels



Enquête

Après avoir passé avec succès des entretiens d'embauche au début de l'été, les nouvelles recrues de l'éducation nationale s'apprentent à vivre leur première rentrée. Ces professeurs contractuels, parfois étrangers au monde de l'enseignement, préparent leurs cours dans la plus grande incertitude, à quinze jours de la rencontre avec leurs élèves.

Lecture en 4 min.

À quinze jours de la rentrée scolaire, de nombreux contractuels sont toujours dans l'attente d'une formation qui leur permettra d'enseigner.

« Je relis en boucle comment on construit un cours, comment concevoir des séquences pédagogiques mais, pour le moment, côté rectorat, c'est silence radio. » Dans quinze jours, Brieux, 26 ans, sera propulsé professeur de lettres dans l'un des établissements secondaires de l'académie de Versailles, ou de Créteil, sans qu'il sache où précisément à ce jour.

Comme lui, nombre de professeurs contractuels ne connaissent pas encore l'établissement, ni même le niveau où ils enseigneront à partir du 1er septembre. Ces nouvelles recrues de l'éducation nationale sont pourtant devenues indispensables pour combler les 4 000 postes restés vacants à l'issue des derniers concours de l'enseignement.

Impossible, dans ces conditions, d'avancer dans la préparation de leurs cours. Pourtant, début juillet, lorsque le déficit de recrutement dans les académies franciliennes devenait manifeste – 700 postes non pourvus dans l'académie de Versailles, et plus encore dans celle de Créteil –, le ministère promettait « un effort particulier sur la formation des nouveaux embauchés fin août, avant la rentrée scolaire ».

Brieux a certes entendu parler d'une formation obligatoire pour les contractuels, du 25 au 30 août, mais cela concerne ceux qui ont déjà reçu leur affectation. Alors, ce graphiste publicitaire reconverti se rassure comme il peut : « Je ne commence pas vraiment à zéro. Lorsque j'ai repris mes études en lettres modernes à l'âge de 22 ans,



j'ai travaillé deux ans en tant que surveillant dans un collège à Rennes. »

Une préparation des cours en solitaire

Fabian et sa compagne Leïla prennent, eux, un tout nouveau départ. Samedi 6 août, le couple s'est envolé vers Mayotte, où ils ont tous deux été admis comme professeurs contractuels : histoire-géographie au collège de Tsingoni pour elle, sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée de Sada pour lui. Une aventure commencée au mois de mai dernier lorsque Fabian décide de candidater sur la plateforme Acloe, le site de recrutement de l'éducation nationale.

À seulement 24 ans, il peine encore à réaliser qu'il sera dans quelques jours face à des classes de seconde, première et terminale . Pourtant, son master en gestion des littoraux et des mers est amplement suffisant pour prétendre à un poste de professeur contractuel : une licence suffit, et même un bac +2 dans certains cas, pour briguer un contrat d'une durée d'un an ou moins renouvelable.

« Jusqu'à il y a une semaine, ça allait bien. Maintenant que je me plonge dans les cours, je me rends compte de mes lacunes », confie le jeune homme, qui, au cours de sa propre formation, n'a jamais acquis de notions en santé. *« Forcément, quand on se plonge dans le cours de première sur "altérations du génome et cancérisation", ça peut déstabiliser au début. »*

Formation express

Or, l'encadrement par les inspecteurs qui ont sélectionné le couple lors des entretiens est variable : Leïla recevra une formation dédiée aux enseignants d'histoire-géographie contractuels tous les mercredis jusqu'au mois de décembre, mais rien de tel pour Fabian en SVT. Le recteur de Mayotte, Gilles Halbout, assure que *« les inspecteurs sont rodés pour l'accueil des contractuels »* .

Sur l'île, ces derniers représentent la majorité du corps enseignant (52 %). Une proportion largement supérieure à la moyenne nationale où, dans le secondaire, on compte un contractuel sur dix professeurs. Cette année, Gilles Halbout certifie que les 50 contractuels parachutés à Mayotte dans les établissements du second degré bénéficieront de *« deux journées de prérentrée, avec une journée spécifiquement consacrée à leurs droits et devoirs, ainsi que de formations disciplinaires dispensées par les inspecteurs. L'idée est de leur donner tous les outils pour rentrer le plus rapidement possible dans leur nouveau métier »* .

Pour l'heure, Fabian s'en remet aux ressources en ligne, notamment aux bulletins de l'éducation nationale mais aussi aux forums d'entraide à la disposition des néophytes. De la nécessité d'un suivi des contractuels

« Si ces contractuels sont lancés dans le grand bain sans formation, ils risquent de craquer rapidement », avertit Sophie Vénétiay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire. Une détresse qu'a connue Claire, il y a un an, au moment de son entrée dans l'académie de Versailles pour enseigner dans le premier degré. Alors en reconversion professionnelle, cette comptable de métier estime avoir été *« larguée dans la nature »* .

« Tout s'est précipité après ma rencontre avec la directrice de l'école de Suresnes. Quelques jours avant la rentrée, j'ai appris que j'héritais de quatre niveaux à temps partiel : CP, CE2, CM1 et CM2. On se retrouve face à 25 élèves, et là, c'est l'improvisation totale. » Avec pour bagage un master 2 en finances, cette trentenaire se souvient d'avoir mis du temps à adapter son langage aux enfants, une *« tout autre pédagogie »* que celle dont elle devait faire preuve dans son cabinet comptable.

À l'issue de la crise sanitaire – période au cours de laquelle les rectorats ont massivement puisé dans le vivier des contractuels –, *« les procédures d'accompagnement ont été renforcées »,* assure la rectrice de l'académie de Montpellier,



Sophie Béjean . *D'abord, les contractuels sont suivis au moment de leur prise de poste par les inspecteurs des disciplines concernées, puis se voient attribuer un tuteur dans leur matière au sein de l'établissement »* .

Prendre son mal en patience

Mais pour l'heure, les professeurs contractuels qui ont reçu un avis favorable sur la plateforme Acloe et ne connaissent pas encore leur affectation doivent prendre leur mal en patience. Les services du personnel enseignant dans les rectorats n'ont commencé à rouvrir progressivement que depuis le mardi 16 août. Des facteurs d'incertitude qui seront pris en compte par « *les chefs d'établissement pour proposer aux nouveaux professeurs contractuels des niveaux et des emplois du temps adaptés* », garantit Sophie Béjean.

Sur le fond, son homologue de Mayotte dit toutefois « *regretter d'avoir une telle proportion de contractuels* » dans son académie. « *Non pas que leur niveau ne soit pas bon, car j'ai vu passer des profils brillants, précise Gilles Halbout. Mais il ne suffit pas d'avoir fait Sciences Po pour enseigner parfaitement l'histoire-géographie.* »

Un avis partagé par la syndicaliste Sophie Vénéitay, qui ajoute, acerbe : « *Ce n'est pas parce que l'on est fan de la série Urgences que l'on peut s'improviser urgentiste en trente minutes.* »

Une pénurie inédite de professeurs titulaires

Plus de 4 000 postes n'ont pas été pourvus lors des concours enseignants organisés en 2022, sur un total de 27 332 ouverts dans le public et le privé.

Le taux de postes non pourvus dans le premier degré public est de 16,9 %, contre 5,3 % en 2021. Ce sont donc 1 747 postes qui restent vacants à l'issue du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE).

Pour les collèges et lycées , le taux de postes non pourvus, hors listes complémentaires, s'établit à 16,6 % pour l'année scolaire à venir, contre 5,9 % en 2021. Dans le second degré, 1 305 postes demeurent ainsi vacants après le Capes.

